

Lettres écrites par M. HULEU à son neveu Constant Van Crombrughe(1806-1813).

Lettre n°1.

Malines, le31 mars1806.

Mon cher petit neveu,

Votre lettre m'a causé une vive joie. Je vois que le Seigneur a mis dans votre cœur une précieuse semence. Elle est le fruit de la Passion de votre Sauveur, il faut la garder soigneusement et l'arroser souvent par la prière. La vocation à l'Etat Ecclésiastique est une des plus grandes grâces que Dieu puisse faire à l'homme. Ne doutez pas, mon cher neveu, si le Seigneur vous appelle et que vous ouvrez votre cœur, si vous lui demandez avec humilité les moyens pour répondre à sa vocation, sa toute puissance ôtera tous les obstacles, sa sagesse vous dirigera dans toutes vos voies, et sa bonté vous comblera de tous ses dons.

J'ai déjà écrit à votre père pour qu'il vous veuille permettre d'étudier le latin, j'en attends une réponse favorable. Quant à vous remettez-vous entièrement entre les mains du Seigneur et dites avec simplicité comme Samuël : parlez Seigneur votre serviteur écoute. Confiez-vous entièrement à la protection puissante de la très sainte Vierge, elle sera votre Mère. Je ne manque pas de recommander votre affaire au Bon Dieu selon vos désirs. J'ai un grand ami à Amiens Mr. Franel père demeurant chez son fils curé de Saint Jacques. Je vous prie de le saluer de ma part ainsi que Mr. Son fils et sa famille ; si vous aviez besoin de quelque chose vous pouvez vous adresser à lui. Comme c'est un saint homme, il priera pour vous.

J'ai l'honneur d'être avec affection votre très humble serviteur et oncle.

J.g.Huleu.

Lettre n°2.

Malines, le24mars1807.

Mon cher neveu,

Vos lettres se sont croisées hier à la Poste, et comme il me paraissait que j'avais en quelque sorte satisfait dans la mienne ce que vous me demandiez dans la vôtre, j'ai voulu attendre ce temps ci pour vous témoigner la douce consolation que j'ai ressentie en lisant cette lettre qui m'instruit du bonheur que vous avez eu de faire une retraite, dès lors je ne me suis pas étonné que vous avez connu vos misères et la bonté de Dieu à votre égard. Oui, mon cher neveu, c'est par ce saint exercice qu'on se connaît soi-même et qu'on connaît Dieu, double connaissance qui conduit à toute vertu et à la plus haute perfection. Croissez donc dans cette connaissance et priez souvent avec saint Augustin : Due noverim me, noverim te. Je vois que cette connaissance vous fait déjà gémir, que vous êtes si ingrat, que votre moi revient toujours, hé bien ! C'est delà que je conclus que vous avez fait quelques pas dans cette sainte carrière, plus vous y avancerez plus vous découvrirez les bontés de Dieu envers vous et votre ingratitude envers lui. La première de ces connaissances vous portera à l'aimer davantage ; la seconde à vous estimer toujours moins et à détruire, s'il est possible, ce misérable moi notre plus dangereux ennemi. Ne craignez donc pas de lui présenter votre cœur, quelque méchanceté et misère que vous y découvriez, il ne rebute jamais le cœur contrit et humilié : c'est lui-même qui y opère ces dispositions et il aime de couronner ses œuvres.

Souvenez-vous, mon cher neveu, que votre retraite ne commence que quand les jours de retraite sont écoulés : pendant ces jours vous faites des résolutions, mais après commence le

temps de les mettre à exécution : il faut donc se souvenir souvent de ses saintes résolutions et demander instamment au Bon Dieu qui les a inspirées la grâce de les accomplir fidèlement. Je joindrai volontiers mes chétives prières aux vôtres pour la bonne réussite, et j'ose vous assurer que si vous faites annuellement une bonne retraite vous deviendrez un vrai serviteur de Dieu et un instrument entre ses mains qu'il pourra employer à sa gloire et au salut de votre prochain.

Je me recommande à vos saintes prières et vous prie de saluer de ma part messieurs vos directeurs et votre frère auquel je souhaite les mêmes grâces et les mêmes progrès.

J'ai l'honneur d'être avec estime et affection.

Mon cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°3.

Malines, le 15 novembre 1807.

Mon cher neveu,

Votre lettre du 24 octobre m'a beaucoup consolé et édifié. Vous ne cessez de reconnaître les miséricordes du Seigneur dans ce qu'il vous fait voir touchant votre conduite de l'année dernière comparée aux bienfaits dont il vous a comblé. He bien ! C'est le moyen d'avancer avec plus de courage ; ces miséricordes de Dieu se renouvellent tous les jours et si nous les recevons toujours avec reconnaissance, elles nous porteront au vrai mépris de nous même et à la confiance la plus parfaite en la grâce toute puissante. Mes bonnes filles (Religieuses qui desservent l'hôpital) se sont engagées à prier pour vous selon vos désirs, surtout les vendredis, pour seconder vos pieuses intentions, et je vous mettrai, surtout ces jours là, sur ma poitrine.

Je vous félicite d'être entré en seconde, et quoiqu'il ne soit pas nécessaire vous deveniez grand poète, il faut cependant vous appliquer comme si vous vouliez le devenir ; le Seigneur fera pour vous selon son bon plaisir et vous serez content ; le latin se perfectionne beaucoup par les bonnes poésies latines.

Je suis édifié de ce que vous me dites de votre frère Jean, et j'espère que le Bon Dieu achèvera son ouvrage. Vous avez bien raison de me dire qu'il n'a pas eu le bonheur d'avoir une aussi bonne pension que François et vous. Apprenez delà tous les deux à estimer votre bonheur et en tirer tous les fruits possibles. C'est une prédilection de Dieu envers vous, et vous ne pouvez douter ou ce sera une source des bénédictions qui ne tarira pas, si vous lui restez fidèles. Non ce n'est point, le Seigneur que vous devez redouter, mais votre propre volonté ; il est trop fidèle pour abandonner ceux qui se sont donnés à lui, s'ils ne l'abandonnent pas eux-mêmes. Non deserit nisi desiratur, craignez d'offenser le Seigneur à la bonne, cette crainte vient de la charité filiale, mais comme on ne peut l'offenser que par libre consentement, craignez votre amour propre, votre propre volonté et toute cette corruption de la nature sensuelle. Aimez au contraire la sainte volonté de Dieu, qui est exprimée par tous vos devoirs de chrétien et d'écolier, par le règlement de la maison et les ordres, oui mêmes les avis et les conseils, de vos supérieurs et directeurs ; aimez la volonté de Dieu dans tout ce qu'il fait soit dans vous, soit hors de vous, et dans tout ce qu'il permet qu'il vous arrive ; soyez en tout ceci très résigné, ne cessez jamais de bénir son saint nom. Voilà mes chers neveux les sources du vrai bonheur et de la véritable sainteté.

Le nombre des Séminaristes est considérablement augmenté depuis que vous avez été ici et il nous en arrive encore de temps en temps : les 5 bourses que Sa Majesté vient d'assigner pour ce Séminaire y contribuent beaucoup on espère avec fondement que tout boursier sera exempt de la conscription.

Je vous prie de saluer de ma part messieurs Sellier et Le Blanc et de me recommander à leurs saintes prières. Priez aussi tous les deux pour moi, comme je tache de le faire pour vous, et croyez-moi dans l'union du Sacré Coeur de Jésus, mes chers neveux.

Votre très humble serviteur
J.g.Huleu.

Lettre n°4.

Malines, le 4 janvier 1808.

Mon cher neveu,

J'ai très bien reçu votre lettre de Gand ainsi que la précédente de Montdidier ; je n'ai cessé de vous recommander tous les jours au Seigneur pour toutes les petites épreuves qu'il vous ménage ; je n'ai pas manqué de vous souhaiter une année des bénédictions et je vous remercie bien sincèrement des vœux que vous faites pour moi. Je suis charmé de la bonne réussite de vos affaires de conscription et de ce que vous êtes inscrit sur la liste des Ecclésiastiques ce qui me donne un espoir bien fondé que vous serez un jour du nombre des Ministres de nos saints Autels. Ornez toujours dans votre esprit cette vocation sublime, et songez que votre vie dès maintenant doit être plus sainte que celle des Laïcs. Implorez tous les jours le Saint-Esprit pour connaître votre vocation ; mais surtout demandez l'humilité du cœur, car rien ne serait plus malheureux pour vous que d'aspirer à la dignité la plus éminente de ce monde avec un esprit qui ne serait pas pénétré du sentiment de son indignité et de son inutilité.

Monsieur Berton Le grand Vicairé que vous avez vu chez Mgr notre Archevêque connaît particulièrement Mr. de La Marche votre nouveau supérieur et il m'a dit de vous écrire pour que vous lui disiez mille belles choses de sa part et en particulier qu'il lui recommande beaucoup votre personne ; je vous prie de le saluer aussi de ma part et que je le prie par toute l'amitié qu'il porte à mon intime ami Berton, de ne pas vous épargner quand vous commettez quelque faute et que je lui recommande également votre frère.

Enfin, mon cher neveu, avancez tous deux dans la double carrière des vertus et des sciences. Vous semez maintenant, la récolte suivra ; appliquez-vous bien à la langue française comme votre très digne Evêque vous a recommandé.

Je prie le Seigneur pour votre frère Jean, afin que son affaire réussisse pour son salut et j'ai fait prier les saintes âmes comme vous désirez dans votre lettre.

Faites mes compliments à monsieur votre frère et croyez-moi pour la vie.

Votre très humble serviteur
J.g.Huleu.

Lettre n°5.

Malines, le 11 février 1808.

Mon cher neveu,

J'ai très bien reçu votre lettre et j'ai fait vos commissions chez mes saintes filles, elles, vous chérissent dans les entrailles de Jésus Christ et elles y sollicitent ce que vous désirez. Je vois avec plaisir que vous êtes aux recherches de la bonne amie de votre divin Sauveur la sainte humilité. J'espère que vous la chercherez toute votre vie, car c'est un singulier personnage, quand on soupçonne qu'on l'a enfin trouvé il s'enfuit et nous quitte jusqu'à ce qu'on croit ne l'avoir pas encore eu, ainsi point d'inquiétude, point de recherches : suis-je maintenant humble de cœur ? mais vif désir de le devenir, ferventes prières pour le devenir, combat perpétuel contre l'orgueil, l'amour propre, la vaine gloire, la présomption, la confiance en nous-mêmes, la prétention, la jactance, la censure amère et toute l'engeance de ce serpent infernal. En combattant ainsi contre ce vice et en recherchant la sainte humilité

nous devons éviter un autre écueil qui est une fausse humilité en s'accusant toujours ou d'orgueil, ou d'autres fautes. Le Seigneur veut que nous soyons simples comme des colombes ; c'est à dire sincères et ouverts, mais il vaut en même temps que nous soyons prudent comme des serpents et il vaut souvent mieux que les autres nous croient vicieux que bien que nous le leur disions nous-mêmes, car alors ils ne le croient pas.

Je crois que la meilleure et la plus solide humilité est celle qui découle dans notre esprit et dans notre cœur par la considération des grandeurs infinies de notre Dieu et des petites et misères de nous-mêmes quand une âme contemple l'immensité de son Dieu, elle ne se trouve plus elle est anéantie. Si elle considère sa toute puissance, elle ne trouve en elle-même que faiblesse. Pense-t-elle à sa sagesse, elle n'a plus connaissance de rien. Médite-t-elle sa sainteté, elle ne trouve plus aucun bien, aucune vertu réelle en elle-même. Songe-t-elle à sa bonté et charité, il lui paraît qu'elle n'a encore rien fait pour son prochain : en un mot chaque perfection de son Dieu lui ravit une partie du bien qu'elle croit avoir, et elle est convaincue qu'elle n'a aucun sujet de s'enorgueillir et qu'elle en a sans fin pour se confondre et s'humilier. Cette conviction fait qu'elle rend fidèle à Dieu comme source de tout bien le peu qu'elle paraît faire avec sa sainte grâce ; elle ne s'enorgueillit point des bonnes qualités qu'elle trouve en elle, ni de son avancement, ni des grâces que Dieu lui fait plus qu'à d'autres ; au contraire elle s'en humilie, parce qu'elle regarde tout cela comme appartenant à Dieu seul, et comme donné sans les mérites et comme des biens dont elle devra rendre un compte rigoureux, tandis qu'elle voit qu'elle n'en fait pas si bon usage comme d'autres feraient. Enfin cette conviction fait qu'elle gémit quand on la loue ou qu'on témoigne de l'estime, parce qu'elle sait que la gloire de ce qu'elle fait en bien, appartient à Dieu seul et qu'on a tout sujet à la blâmer pour tout ce qu'elle a négligé de faire avec tant des grâces. Saint Augustin avait donc bien raison, mon cher neveu, de s'écrier sans cesse : Domine noverim te ! noverim me ! car la connaissance de Dieu en produisant la connaissance de nous-mêmes nous amène l'humilité de l'esprit et en même temps du cœur, car notre cœur par amour pour la vérité cherche les humiliations quand l'esprit est convaincu que nous ne méritons que le mépris. Demandons donc, mon cher, cette double connaissance pour l'un l'autre au Bon Dieu, j'espère de l'acquérir par vos innocentes prières, et afin qu'il vous l'accorde même je vous mettrai sur ma poitrine. Les exhortations de Mr. Wellens sont excellentes, on en fait aussi usage ici au réfectoire de temps en temps.

J'espère que vous aurez obtenu votre exemption de service militaire, car non seulement celui dont je vous avais parlé ici, mais plusieurs autres pour lesquels notre Archevêque l'avait demandé l'ont déjà obtenu et ils ne devront pas tirer au lot.

Présentez les assurances de mes respects à Mr. De La Marche, ainsi qu'à Mr. Quénard que je crois me rappeler encore. Faites mes compliments à votre frère François ; dites-lui que je l'aime, et que j'espère qu'il fera de son mieux pour avancer dans les études et dans la vertu ; je prie tous les jours pour lui.

Mr. Le Secrétaire vous salue ainsi que mes saintes filles.

J'ai l'honneur d'être avec estime.

Mon cher neveu.

Votre très humble et obéissant serviteur

J.g.Huleu.

P.S. Je crois vous avoir déjà écrit que notre cousin Lauwers est fait curé à Humbeen, à une lieue et demi d'ici.

Lettre n°6.

Malines, le 14 mars 1808.

Mon cher neveu,

Ce n'est pas la première fois que les gazelles de Paris annoncent la mort de notre très cher et respectable Archevêque ; je lui lirai demain le commencement de votre lettre, il en sera confus et édifié, et puis nous rirons à nos dépens. Ne croyez à sa mort que sur des nouvelles plus sûres. Le Bon Dieu nous le conservera-t-il longtemps ? je ne puis vous le dire, mais l'Empereur vient de lui assigner une retraite favorable, quand le poids de son âge ou quelque infirmité, l'inviteraient au repos.

Je n'ai aucune inquiétude sur votre affaire de Gand et vous faites bien de la recommander entre les mains de la divine Providence, et la cailler entre les mains de votre Evêque, il ne manquera pas à sa parole.

Je suis charmé et édifié de votre confiance en la puissante intercession du grand saint Joseph. Je joindrai mes faibles prières aux vôtres et je recommanderai les deux affaires qui vous sont à cœur à mes saintes filles. J'accepte volontiers le contrat de Mr. Quénard, tout l'avantage se trouve de mon côté, faites-lui mes sincères remerciements. Recevez d'avance les compliments réciproques de Mr. Le Secrétaire, et ses demoiselles Bacx. Je salue de tout mon cœur votre frère François, et finis, n'ayant plus de loisir, en me recommandant à vos prières et me disant avec estime et considération.

Mon très cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°7.

Malines, le 18 avril 1808.

Mon très cher neveu,

J'ai lu avec édification votre lettre du 10. Je vois que vous n'étiez pas encore instruit de votre exemption de tout service militaire, Mr. Votre père m'en avait donné connaissance dans le temps, vous voyez par là que le Roi des rois vous appelle à une autre milice, plus difficile à la vérité, mais aussi plus glorieuse et plus méritoire ; il s'agira de tirer des âmes des griffes du lion acharné de combattre l'ignorance et le vice premièrement dans vous-même et puis dans les autres. Mr. Sellier vous en donne l'exemple, et cet exemple vous fait voir les victoires signalées que la grâce du sacerdoce fait emporter sur l'Enfer. Encouragé par cet exemple offrez-vous à présent à Jésus Christ pour combattre sous l'étendard de sa sainte croix contre tous les ennemis de votre salut, et saisissez toutes les occasions de faire du bien au prochain, compatissez à tous leurs maux, priez pour les pécheurs, étudiez pour vous rendre capable aux sciences nécessaires pour la direction des âmes ; c'est ainsi que notre seigneur verra en vous un zélé serviteur de ce qu'il chérit le plus, je dis de la sainte Eglise. N'oubliez pas ces belles paroles de saint Grégoire : nullum est tate sacrificium quale est salus animarum. Le vrai moyen par conséquent de plaire à Dieu et d'assurer son salut éternel, c'est de ne vivre que pour le prochain afin qu'il soit à Dieu. Jugez maintenant si je n'ai pas eu raison de remercier le Bon Dieu qui vous a inspiré l'amour pour ses membres souffrants ; poursuivez dans cette carrière, mon très cher neveu, elle vous fera trouver la source de toutes les bénédictions du ciel. Je vous recommanderai à mes saintes filles qui ont le même esprit. Je vous souhaite, mon très cher neveu, ainsi qu'à votre frère, des heureuses fêtes de Pâques, j'espère que la retraite vous aura fait connaître de plus en plus combien des titres nous obligent à vivre désormais dans la justice que notre divin Sauveur nous a méritée par tant des

tourments et des ignominies, il a détruit pour nous le règne des vices, ne retournons plus à ce qui nous a causé que des malheurs ; vivons avec lui pour ne quitter cette vie mortelle qu'en nous endormant pour aller à la vie éternelle.

Avec votre lettre j'ai reçu une de Grammont qui m'annonçait la mort de l'Epouse de Mr. François Spitaels, décédée en couches le 12 de ce mois.

Je me recommande à vos prières ainsi qu'à celles de votre frère, et j'ai l'honneur d'être avec estime et amitié.

Mon très cher neveu.

Votre très humble et obéissant serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°8.

Malines, le 24 mai 1808.

Mon cher neveu,

J'ai lu avec plaisir votre lettre du 13 de ce mois. Vous vous trouvez tous les jours au pied de la montagne que vous vous efforcez de monter tous les jours avec un nouveau courage. He bien, c'est le moyen de parvenir à la cime sans le savoir, et cette ignorance fait votre bonheur. Il est singulier sans doute que l'homme ne monte cette montagne qu'en descendant dans l'abîme de ses misères et ses infidélités journalières, tous les jours sujets de confusion, d'humiliation, mais tous les jours nouveau courage, nouveaux efforts, confiance ferme et entière dans les secours de la grâce. Oui, mon cher neveu, tous ceux qui veulent avancer dans la vertu doivent se persuader qu'ils ne font que commencer, et ils doivent commencer chaque jour avec d'autant plus de courage qu'ils approchent d'un jour au terme de leur carrière. C'est ainsi que le grand Apôtre excitait les fidèles de Rome à la ferveur : mes frères, dit-il, il est temps que nous nous éveillions de notre assoupissement, car notre salut est plus proche maintenant qu'au temps de notre conversion : si donc nous avons tant de ferveur alors, combien n'en devons-nous pas avoir maintenant ; car la nuit de notre vie mortelle avance et le jour de l'éternité bienheureuse approche ; nox processit dies autem appropinquavit.

Quant à votre désir de travailler dans les campagnes il faut le sacrifier au bon plaisir du Bon Dieu ; lui seul a droit de disposer de vous et de vous assigner l'endroit où il vous veut et l'emploi qu'il exige de ses grâces. J'avais le même désir quand j'étais jeune ecclésiastique ; et la Providence en a disposé autrement. Que son saint nom soit béni. Je ne sais pas non plus ce qu'il va faire de moi dans ma vieillesse, un autre Archevêque va nous arriver et je ne sais ce qu'il fera de moi. Mon sort est encore entre les mains du Seigneur et je demande le secours de vos prières pour qu'il me fasse connaître sa sainte volonté et donne sa grâce pour ne pas m'en écarter.

Notre Archevêque est actuellement à Paris, il revient pour la Pentecôte et les saints ordres. Son successeur est l'Evêque actuel de Poitiers, que nous ne connaissons encore que par la bonne renommée.

Recommandez bien à votre frère qu'il n'oublie pas que la vertu est nécessaire à tout état si on veut y faire son salut et mériter les bénédictions du Seigneur, qu'il s'y affermisse donc pendant son cours de Pensionnat, afin de pouvoir résister après au torrent des vices dans le siècle.

Mes saintes filles prient pour vous et tout ce qui vous intéresse.

J'ai l'honneur de me dire avec les sentiments d'un sincère amour dans notre Seigneur Jésus Christ.

Mon cher neveu !

Votre très humble et obéissant serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°9.

Malines, le 19 juillet 1808.

Mon très cher neveu,

Il y a déjà huit ou dix jours que j'ai reçu votre lettre. J'aurais voulu y répondre de suite, mais le temps m'a manqué. J'y remarque que vous êtes dans l'inquiétude par rapport à votre frère Jean, et vous me demandez comment vous devriez vous y prendre pour lui écrire. J'eus souhaité que vous eussiez suivi avec simplicité le conseil de votre chère Mère, vous confiant entièrement à la divine Providence qui conduit admirablement toute entreprise faite d'après les avis des personnes qu'il a établies pour nous servir des guides dans nos affaires. Il me paraît que vous avez l'esprit trop inquiet et timide ; il faut avoir plus de confiance en Dieu, et ne pas trop spéculer des dangers souvent imaginaires. Toute cette affaire m'a fait beaucoup de peine et je ne vois pas trop comment cela pourra s'accommoder si Jean reste ; il devrait pour cela prendre un caractère souple ; patient et docile ; or cela ne peut venir que du Seigneur qui change les cœurs et les caractères. Il doit connaître son père maintenant ou il ne le connaîtra jamais, pourquoi donc ne tache-t-il pas de l'obliger en tout en faisant semblant de ne pas voir ses défauts ?

Je suis charmé que votre sœur Rosalie est en bon pensionnat dans le voisinage du vôtre, vous pouvez l'aider et la consoler par vos lettres, mais je suis fâché que cela ne durera pas par la chute de celui où vous êtes.

Je serai charmé de vous voir pendant les vacances, mais je doute si ce sera en Flandre, je crois que je devrai rester ici, vu le changement qui est sur le point de s'effectuer ici par le départ de notre digne Archevêque ; quoique nous ne sachions encore quand ce sera, car il y a trois mois qu'il sollicite sa démission du Pape, et il ne reçoit pas de réponse. Cela peut arriver tous les jours et par conséquent pendant les vacances, ce qui me tiendrait nécessairement ici. Enfin il en sera comme il plaise à la divine Providence, le délai que nous tenons ici plus longtemps notre Archevêque, dont tous les Diocésains appréhendent le départ.

Bien des compliments à votre frère François. Tranquillisez votre esprit. Priez beaucoup pour moi et pour mes saintes filles (qui ont obtenu les bâtiments de la ci devant pauvre école, ou leur établissement pourra s'agrandir et se perfectionner). Nous prions aussi pour vous et pour tout ce qui vous regarde.

Je suis dans les sentiments les plus affectueux.

Mon cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°10.

Malines, le 9 septembre 1808.

Mon cher neveu,

Je vois par votre lettre du 5 que vous avez à me parler, et moi aussi je désire de vous voir, ainsi venez quand il vous plaira ; car notre nouvel Archevêque qui devait arriver au commencement de cette semaine, n'est pas encore ici et nous ne savons quand il viendra, quoique on croit que cela ne tardera pas ; entre temps l'autre reste toujours ici. Il se pourrait que je serais en visite de mon district quand vous viendrez, mais je tacherai d'être toujours de retour le soir.

Mille compliments à vos chers parents, frères et sœurs et toute la famille. Je prie pour tous et demande aussi le secours de leurs prières.

J'ai l'honneur d'être avec attachement.

Mon cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°11.

Malines, le 26 septembre 1808.

Mon cher neveu,

Je viens de recevoir l'indice et n'ayant pas lu l'adresse en entier ; je l'ai cru pour moi et l'ai ouvert. Voyant qu'elle était de Mr. Sellier, j'ai cru pouvoir la lire et j'en bénis la Providence, parce qu'il recommande un malheureux qui n'a pu tenir à la trappe et se trouve mécontent chez Mr. Le curé de Melsbroeq. Je ne vois pas que je pourrais trouver quelque chose pour lui s'il ne se trouve pas bien là, car Mr. Le curé de Melsbroeci, est le meilleur et le plus charitable homme que connaisse ici, au reste il ne dépendra pas de moi d'améliorer son sort si j'en trouve l'occasion.

Mr. Sellier me confond par son humilité. Si c'est vous qui lui avez donné cette fausse notion de ma personne, je vous prie de la corriger par amour pour la vérité, qui n'est autre chose que Dieu lui-même. Recommandez-moi particulièrement à ses prières et dites-lui mille choses honnêtes de ma part.

Saluez vos chers parents pour moi et toute la famille. Je suis charmé que vous ayez Mr. Sellier. Tachez d'obtenir son esprit. Adieu
Je vous embrasse et suis avec affection.

Mon cher neveu.

P.S. Monseigneur part demain.

Je suppose que son successeur
arrivera avant la Toussaint.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°12.

Malines, le 9 septembre 1808.

Mon très cher neveu,

Je trouve enfin un moment de loisir pour répondre à votre lettre du 19 octobre ; mais il sera court. Je suis charmé de l'administration du Diocèse avec Mgr. Forgeur et mes autres occupations ne diminuent pas. Notre Archevêque est parti depuis le mois de septembre et le nouveau a dû suivre S.M.J. en Espagne.

Je suis charmé que vous êtes fixé à Amiens près de votre sœur Rosalie. Vous pourrez lui être utile sous plus d'un rapport. Je vous recommande tous les jours tous deux avant de dire la messe, et j'espère que tous deux vous vous donnerez de bon cœur au Bon Dieu. Ah mon cher neveu, il y a quelque chose de plus raisonnable, de plus honorable, de plus avantageux, de plus délicieux. Bannissez donc de vos cœurs le monde avec toutes ses vanités, ses frivolités, ses maximes, ses convenances, ses respects humains, etc.. Il nous a séduit assez longtemps, laissons l'empire libre à J.C. dans nos cœurs.

Je loue la divine Providence qui vous a conduit à votre Premier Ananie, afin qu'il perfectionne ce qu'il avait ébauché dans votre cœur. Mr. Sambueq reçoit ici l'assurance de mes respects et de ma reconnaissance, je lui recommande le soin de votre avancement dans la vertu et dans la science de la Rhétorique.

Je suis charmé que votre frère est dans la bonne maison de Roulers, j'espère qu'il en profitera. Je désire toujours, mon cher neveu, que vous puissiez être incorporé dans ce Diocèse, et il faut commencer dès maintenant à prier Dieu pour cette fin. Ce me serait une grande consolation dans mon âge avancé ; mais mes péchés me font craindre que ne m'en soit rendu indigne ; que la volonté de Dieu soit faite.

Je me recommande à vos prières et vous prie de me croire avec le sentiment de l'attachement le plus sincère.

Mon très cher neveu.

Votre très humble et très obéissant serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°13.

Malines, le 27 octobre 1808.

Mon très cher neveu,

J'ai reçu votre dernière pendant la grande retraite du Séminaire et cela étant fini je me suis trouvé environné de tant d'affaires que je ne savais par où commencer. J'ai eu la plume en main pour vous écrire ; mais le désir de ma place me la fit bientôt mettre bas. Je commence encore, et j'espère de finir cette fois ci. Je commence par vous souhaiter une heureuse année et tout ce que vous pouvez désirer dans son cours pour votre avancement dans l'esprit et dans vos études. Quant à l'esprit je vous prie de ne pas vous attrister pour le fond de nature que vous trouvez dans votre cœur et dans votre esprit encore moins de vous irriter contre vous-même. Quand la moindre chose vous irrite, agissez avec vous-même comme on agit avec les enfants qui pleurent facilement, caressez ce pauvre cœur et ce pauvre esprit et réjouissez-le par l'espoir de la grâce du Sauveur qui nous fait vaincre notre fond de nature. Saint François de Salles qui nous donne ces instructions dit qu'en s'irritant contre soi-même parce qu'on s'est irrité pour un rien on se dispose à s'irriter de nouveau pour le moindre sujet, au lieu qu'en se traitant soi-même avec douceur et proposant de nouveau de faire mieux avec le secours de la grâce on se fortifie admirablement contre la rechute. Vous devez encore moins vous attrister des aridités et insensibilités dans vos communions et autres exercices de piété. Cet état est d'une bonne augure quand on le supporte avec patience, douceur envers soi-même et constance dans la pratique de ces mêmes exercices quelque défaut qu'on en ait. C'est la pierre de touche du Seigneur, c'est la fournaise où il purifie l'or et l'argent. Si vous êtes constant, comme votre nom le porte, vous en sortirez dépouillé de toute recherche de vous-même dans la dévotion.

Mes saintes filles prient pour vous. Elles sont six maintenant et toutes six marchent à pas de géant dans les voies de la sainteté.

Je vous prie de voir, quand vous pourrez, Mrs. Franel père et fils et leur faire les mêmes souhaits pour moi ; il n'est pas nécessaire qu'on m'écrive pour cette fin, vous prendrez sur vous le soin de le faire et de me dire comment il va du vieillard et du curé.

Je suis laconique, mon cher neveu, c'est que le temps me presse, priez beaucoup pour votre cher oncle, il prie tous les jours pour vous et il est pour la vie avec considération et affection.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°14.

15 janvier 1809.

Mon cher neveu,

Tout ce que j'ai appris par vos lettres, par celles de vos chers parents et par Mr. Franel m'a consolé beaucoup et m'a confirmé dans l'idée avantageuse que je m'étais formé de votre ferme résolution de devenir un saint et un savant. Vous le deviendrez si vous augmentez toujours dans votre cœur par la grâce du Saint-Esprit la volonté constante et fervente de plaire à Dieu en toute chose et qu'à cette fin vous tachiez toujours de connaître ce qu'il demande de vous et d'obtenir le secours de sa grâce pour l'accomplir. Voilà le fondement de la vraie dévotion, mon cher neveu, et je ne saurais vous offrir des meilleurs menus que cette solide dévotion. Elle sera pour vous une source de lumières dans toutes les

sciences que vous devriez cultiver, et des vertus propres à l'état de vie auquel il plaira au Seigneur de vous appeler.

Ce que je vous souhaite, je le souhaite de même à votre cher frère François, il partagera avec vous les fruits précieux de cet arbre de vie, s'il le cultive comme vous dans son cœur.

Souvenez-vous tous deux de moi dans vos prières, je ne manque pas de me souvenir de vous dans mes sacrifices de la sainte messe.

Dites mille choses obligeantes de ma part à Mr. Sellier et à vos autres directeurs et remerciez la divine Providence qui vous a confié à des hommes si zélés et si capables.

J'ai l'honneur d'être avec estime et affection.

Mon cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°15.

Malines, le 9 février 1809.

Mon cher neveu,

Ma dernière et votre avant-dernière se sont croisées, comme vous dites et comme il me paraissait que j'avais à peu près répondu à ce que vous sembliez vouloir je n'ai pas été pressé pour écrire et puis le temps m'a manqué. Vous demandez ce petit écrit sur l'humilité que je vous avais lu à ma chambre ; mais mes saintes filles (qui vous saluent et prient pour vous) m'ont dit que j'ai inséré tout cet écrit dans ma Théophile Livre III... où vous pourrez le trouver, où je traite de l'exercice de l'humilité par la charité.

Vous dites que depuis un an vous êtes dans un état de sécheresse, il ne faut vouloir en sortir que lorsque le Seigneur trouvera que vous y avez été assez longtemps. Eh ! C'est l'état le plus heureux pour les commençants. C'est le creuset dont parle David : argentum igne examinatum, prodatum terrae, (id est separatum a gloria a terra) purgatum septuplum.

Oui, mon cher neveu, toute vertu doit passer par le creuset afin qu'elle soit pure de toute intention sinistre, de tout amour propre, de toute prétention, vaine complaisance etc... Laissez faire le Bon Dieu et exercez-vous beaucoup dans la patience, la résignation, et l'humilité : chérissez même cet état pour autant qu'il est de Dieu, mais ne laissez pas de combattre toute mélancolie, et de faire des efforts pour être gai par charité pour les autres.

Pour les recherches pendant la méditation vous lirez utilement le chapitre 9 du Livre II de l'introduction de François de Sales. Les chapitres 16, 50 et 51 du Livre III de l'imitation sont aussi très excellents. Imitiez la gaieté et l'affabilité de Mr. Sambacci, et devenez enfant avec les enfants dont il est instituteur ; on peut faire tout cela sans dissipation quand on le fait par amour pour Dieu et pour le prochain, et qu'on évite l'attachement, qui n'est pas à craindre quand on y est indifférent c'est à dire qu'on peut prendre ce délassement, et le laisser sans qu'on en souffre. Quant aux partis à prendre pour vous, ne songez à aucun nolite solliciti esse in crastinum, crastinus enim dies sollicitus erit sibi. Croyez-vous que votre père céleste ne sait déjà pas si vous resterez là, si vous irez à Gand, ou si vous viendrez ici ? et pouvez-vous changer quelque iota à ses dispositions ? Qu'est ce qu'il demande de vous présentement sinon que vous soyez indifférent pour tout cela et choisissez de ces trois choses ce qu'il a déjà choisi, et que vous ne vouliez pas savoir ce que c'est avant qu'il ne vous en donne les indices que vous suivrez avec fidélité et prudence. Eh ! avant ce temps il peut arriver bien des choses qui bousculeraient tous les systèmes que vous feriez et qui vous démontreraient qu'au lieu d'un de ces trois partis le Seigneur veut un quatrième auquel vous n'auriez pas pensé.

La nomination du Cardinal Fesche ne peut qu'intéresser ceux qui s'intéressent sincèrement à la Religion. Nous ne savons pas encore quand le nouvel Archevêque viendra ici, on croit qu'il n'a pas ses Bulles. Avec tout cela votre oncle reste toujours sous le poids énorme de

l'administration de ce diocèse ; il se recommande beaucoup à vos saintes prières et sera toujours avec un dévouement entier.

Votre très humble serviteur.

J.g.Huleu.

P.S. Mes compliments à Charlotte,
je suis charmé que cela va bien.

Lettre n°16.

Malines, le1 mai 1809 ?

Mon très cher neveu,

Je réponds bien très tard à votre chère lettre du 5 avril, mais vous en connaissez la cause certainement, ce n'est pas indifférence pour un neveu que je chéris particulièrement. J'ai eu le bonheur d'avoir ici votre chère mère avec votre tante de Baequer et sa fille ; elles n'ont passé ici que quelques heures, elles m'ont été bien précieuses : notre cousin Lauwers les avait conduits un après midi. Votre chère mère m'a dit toutes les nouvelles de la famille. Il vous paraît, mon cher neveu, que vous n'apportez pas à la sainte table les dispositions qu'exige cette grande action. Je le crois aussi et si les anges pouvaient en approcher ils le croiraient de même ; ce serait un très mauvais signe si vous ne seriez pas dans ce sentiment, car vous devriez en accuser ou votre peu de foi de l'excellence de ce Mystère ineffable, ou un sentiment de suffisance de vous-même, c'est à dire une haute estime de vos frères vertus. Soyez, mon cher neveu, soyez toujours dans l'opinion que vous n'êtes pas dans les dispositions qu'exige cette sainte action, mais en même temps tachez de vous disposer le mieux que vous pouvez sans inquiétude cependant, sans vous faire violence, sans craindre d'approcher celui qui vous invite et vous presse de venir en disant : venez à moi vous tous qui travaillez et êtes chargés etc... Que votre opinion ne vous fasse jamais diminuer le nombre de vos communions : au contraire une communion étant la préparation pour une autre, songez que vous serez encore moins dispersé, si vous commencez à diminuer vos communications avec le médecin et la médecine de votre âme. Je juge que vos communions sont bonnes et très bonnes puisque vous en retirez le fruit du désir d'aimer d'avantage le Bon Dieu. Eh ! que faut-il de plus ce désir n'est-il pas l'amour de Dieu ? Vous voulez que le désir soit suivi de l'effet ; mais cet effet vous doit-il être sensiblement connu ? Le Bon Dieu vous le cache bien souvent pour empêcher notre orgueil. L'effet de ce désir, mon cher neveu, c'est que vous n'êtes pas livré à toutes vos passions, que vous ne suivez pas tous les penchants de votre nature corrompue etc... quel homme seriez-vous, et en peu de temps, si vous négligez les saints saints sacrements ? Vous ne pourriez plus vous contenir vous-même et peut être seriez-vous bientôt le scandale de tous ceux que vous édifiez maintenant. Ainsi donc plus d'inquiétude sur ce point, mais actions des grâces, confiance en Dieu, paix et joie dans l'âme. Mille choses obligeantes à la chère Charlotte.

Nous attendons notre nouvel Archevêque cette semaine, il a reçu ses bulles. Je me recommande à vos saintes prières, mes chères filles prient pour vous, elles sont à sept et ce sont sept anges.

J'ai l'honneur d'être avec une affection toute particulière.

Mon cher neveu !

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°17.

Malines, le25 mai1809.

Mon très cher neveu,

Je vois avec beaucoup de plaisir que la retraite vous a été une source des bénédictions du ciel. Je ne doute aucunement que les fruits ne soient abondants pour toute votre vie.

Pénétrez-vous de plus en plus de la vue de votre néant et de la contemplation du tout de votre Dieu, c'est la source de tout bien et le tout de Dieu cherche des cœurs qui ne sont rien pour leur communiquer le tout. Rien n'honore davantage la grâce de Dieu que le sentiment humble, doux et tranquille de nos propres misères.

Il me paraît, le tout mûrement considéré, que le Bon Dieu sera content si vous faites votre philosophie à Amiens, vous pourrez mieux en profiter et les enfants profiteront de votre présence ainsi que Charlotte.

Je ne vous dirai pas davantage cette fois-ci la retraite du Séminaire et l'arrivée du nouvel Archevêque me laissant peu de loisir. Je suis continué dans mon emploi de Vicaire général et je crois que nous aurons un bon Archevêque, il n'a pas encore pris possession, mais j'espère qu'il pourra le faire bientôt.

Ma nièce de Scheppere m'écrit que son fils recevra le sous-diaconat samedi, ainsi prions pour lui, je prie beaucoup pour vous et pour Charlotte ; priez aussi pour moi. Je suis dans les sentiments d'une sincère amitié.

Votre très humble serviteur

P.S. Vous saurez déjà que ma sœur Agnès à Alost est administrée. Je la recommande également à vos prières.

J.g.Huleu.

Lettre n°18.

Malines, le 5 décembre 1809.

Mon très cher neveu,

Je suis charmé que vous avez reçu vos livres et que vous en êtes content. Le temps m'a manqué pour vous y joindre un mot de lettre, comme vous le devinez. Je ne pourrai même pas vous écrire quelques lignes aujourd'hui.

Vous avez suivi la leçon de saint Jean en refusant votre confiance à cet apôtre sans charité qui a voulu vous convertir. Nolite omni Spiritui credere, c'est cet Apôtre de la charité, sed probate Spiritus si ex Deo sunt.

Selon le même, ou il n'y a pas de charité la vérité devient au moins suspecte. La passion décèle le défaut de cette reine des vertus dans cette classe des nouveaux docteurs. Je suis charmé qu'on a défendu chez vous de parler de ces choses, j'ai fait la même chose ici d'après cet exemple. Entre temps il faut avancer que l'Eglise est dans une terrible crise et nous devons redoubler de ferveur dans nos prières afin que le Saint-Esprit éclaire ceux qui nous gouvernent, tant pour le spirituel, que pour le temporel, afin qu'ils s'entendent et qu'ils épargnent à l'Epouse de Jésus Christ un nouveau schisme.

J'espère que notre cousin Van Den Hende se trouvera bien de son changement de domicile et d'occupations, je désire qu'il m'écrive avec franchise. Je ressens un vrai plaisir de savoir que vous avez rencontré un vrai Ananie dans monsieur Riquart et que vous êtes content de Mr. Le Président. Nourrissez dans votre cœur les sentiments de confiance et d'estime pour eux, ils sont très précieux. Je ne ressens pas moins de consolation de vous savoir catéchiste, la Préface de mon premier volume vous fera connaître quelle idée j'ai de cet emploi et mon ouvrage vous deviendra inutile à mesure que le zèle pour cette occupation divine croîtra dans votre cœur. C'est le Saint-Esprit qui forme les catéchistes. Mes saintes filles prient toujours pour vous, je demande vos prières pour elles, mais surtout pour leur digne supérieur qui est très malade par suite de sa charité pour les militaires de l'hôpital de cette ville.

Je prie pour vous, mon très cher neveu ; priez aussi pour moi qui suis pour la vie.

Mon très cher neveu.

Votre très humble serviteur et oncle
affectionné

J.g.Huleu.

Lettre n°19.

Malines, le 12 janvier 1810.

Mon très cher neveu,

Je ressens toujours une nouvelle consolation quand je trouve un moment de loisir pour m'entretenir avec vous. Je souhaite et j'espère que le nouvel an n'aura rien de malheureux pour vous ; je crois même qu'il ne faut pas s'alarmer comme vous faites par l'appréhension de l'orage qui gronde sur nos têtes et dont les fruits pourraient être que les fidèles abandonnés à eux-mêmes seraient privés de tout secours spirituel. Que deviendraient les élus dans ce cas pris aux extrêmes ? La protection divine éclaterait avec d'autant plus de force sur eux. Que leur danger serait plus grand ? Quant aux réprouvés, ils ne se sauveront pas plus quand l'Eglise sera en paix et en liberté que quand elle sera persécutée et opprimée. Tout cela est de fois comme aussi cette sentence de saint Paul : diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum. Oh ! comme les vrais enfants de Dieu avancent vers lui dans les temps les plus calamiteux de l'Eglise ! faisons donc deux choses : 1°) prions ardemment, prions fréquemment, prions avec confiance et persévérance que le Seigneur fasse miséricorde et détourne de son Eglise la tempête prête à fondre sur elle ; mais faisons-le sans appréhender le triomphe final de l'Enfer sur elle ou sur quelqu'un de ses élus.

2°) soyons fidèles à la grâce et tachons d'être du nombre des élus en vivant comme eux. Ne suivons pas le torrent de la corruption, la voie large, car assurément ce n'est pas celle des élus. C'est surtout pendant les orages que le royaume de Dieu souffre violence et que ceux qui font des efforts le ravissent. Que vous dirai-je de la Supérieure de mes filles !

Sa charité importune m'a arraché la permission de continuer les soins pour engager les militaires malades à se confesser après qu'elle avait gagné deux fois leur maladie ; et voilà qu'elle a succombé pour la troisième fois. Elle est administrée, mais j'espère qu'elle échappera encore. Je la recommande à vos prières. Sa maladie est aussi sainte et édifiante qu'a été sa vie ; elle est mûre pour le ciel, mais encore nécessaire à sa petite famille naissante. Tout ce que Monsieur votre père me marque sur chacun de ses enfants, me console extrêmement ; il paraît très content de cousin Jean et de sa future Epouse, je suis charmé que tout cela a pris une tournure si favorable.

Je vous laisse, mon cher neveu, sans vous quitter et ce n'est qu'après avoir dit que je vous estime et vous aime.

Votre très humble serviteur

P.S. Mon neveu Bernard m'a écrit une longue lettre que j'ai payée par une pareille.

J.g.Huleu.

Lettre n°20.

Malines, le 27 février 1810.

Mon très cher neveu !

Vous êtes gros de cuille choses desquelles vous voudriez m'entretenir. Eh bien ! il faut vous en décharger dans le Sein de celui qui les a fait naître, et qui en fera naître d'autres encore, après que celles qui vous occupent cesseront de vous peiner : tachez de vous vider souvent de tout cela, car ce ne sont que des tentations et des empêchements du progrès dans la vertu. Que dire des circonstances ? Dites-vous sans doute tout prend la route vers la perte de la Religion ; mais sera-t-elle sauvée par nos alarmes, par nos entretiens sur ces matières, par nos chagrins ? non sans doute ; mais bien par nos prières, par notre résignation et une confiance mâle dans la divine Providence sans laquelle rien n'arrive.

Si je vois clair, le Dragon est délié après avoir été enchaîné pendant mille ans. Il a séduit par l'idolâtrie les peuples qui composent actuellement la partie principale de son Eglise jusqu'au sixième et septième siècles ; depuis le huitième ce dragon est mis en cachot et l'idolâtrie et

magie qui étaient dominantes sont jetées dans l'abîme pour n'en plus sortir jamais ; mais le dragon devait sortir de sa prison après mille ans et vraiment l'athéisme a commencé au seizième siècle et a fait de tels progrès pendant le dix septième jusqu'au dix huitième il a corrompu toute l'Europe, et le règne de mille ans de J.C. avec les Elus qui était dans son grand lustre au huitième siècle a fini avec le dix huitième, c'est à dire que l'Eglise qui a été dominante est devenue ce qu'elle a été avant pendant plusieurs siècles, gênée, dépendante asservie.

Si on peut expliquer de la sorte les chapitres 19 et 20 de l'Apocalypse, ce qui me paraît fort probable, nous devons nous arranger en conséquence, c'est à dire maintenir en garde contre les agents du dragon, les philosophes, qui rodent autour des armées des Saints et de la sainte cité (Eglise de J.C.) pour séduire ceux qui commencent à lire leurs impiétés, ou écouter leurs raisonnements trompeurs. La première chose donc que nous avons à faire c'est de nous garder de la corruption de notre foi, la deuxième de vivre comme des élus de Dieu au milieu de la corruption, la troisième de ne pas nous étonner de tout ce qui arrive car cela ira bien plus loin encore et sans que personne pourra l'empêcher, la quatrième de nous consoler par l'assurance que ces temps ne seront pas longs et qu'ils seront suivis des derniers quand notre Seigneur viendra délivrer et récompenser ses élus. Ce que je vous dis n'étant qu'un système ; il faut le tenir pour vous seul, et vous bien garder du fanatisme de ceux qui voudraient s'opposer aux événements décrétés par le Très-Haut et ne cessent de crier contre les Supérieurs civils et Ecclésiastiques. Ainsi donc, mon cher neveu, tranquillisez-vous. Dieu a tout prévu, tout prédit. Jésus Christ a régné mille ans dans son Epouse dominante et depuis le commencement du 9^e siècle jusqu'à 1809 : même quant au temporel dans son Vicaire sur la terre, qui a été Souverain pendant mille ans. Il ne laisse pour cela de régner par la grâce sur les cœurs qui sont de bonne volonté, comme il a fait depuis l'Etablissement de son Royaume spirituel : ecce ego volucum sum usque ad consummationem soecul. L'Etat de l'Eglise dominante n'est pas essentiel, et elle tenterait en vain de le devenir encore si Dieu en a disposé autrement. La bonne supérieure est rétablie ; mais elle est encore bien faible. Je la recommande avec toutes ses filles à vos saintes prières. Je me suis sincèrement réjoui des affaires de votre frère Jean ; ce que vous me marquez de Charlotte et Cécile me fait également plaisir. Priez beaucoup pour moi, j'ai besoin de prudence et de courage, comme vous pouvez aisément vous imaginer.

J'ai l'honneur d'être très sincèrement.

Mon très cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°21.

Malines, le 26 avril 1810.

Mon très cher neveu,

J'ai très bien reçu votre lettre et je serais charmé de pouvoir vous voir ici ainsi que mon cher neveu Bernard, mais le voyage de l'Empereur dérouta mon projet de voyage dans environs et surtout à Louvain où on m'attend ; j'aurais été de retour avant la fin de la semaine prochaine, mais maintenant je crains que je ne le serai que dans la troisième semaine de mes vacances qui finissent le 12 mai. Maintenant je dois accompagner Mgr. l'Archevêque à Bruxelles et à Laecken, en sorte que tout le temps de la résidence de l'Empereur dans ces contrées, je ne vois pas que je pourrais vous parler. L'Empereur parti, je pars pour Louvain, car ma santé très chancelante demande que je me repose quelque temps. Je suis fâché de ce contretemps.

Mille compliments à vos chers parents, à ma sœur la Régine, au neveu Bernard, à tous vos frères et sœurs etc...

J'ai l'honneur d'être à la hâte.

Mon très cher neveu.
Votre très humble serviteur
J.g.Huleu.

Lettre n°22.

Malines, le 25 septembre 1810.

Mon cher neveu,

Je suppose que ma lettre vous trouvera de retour de votre voyage en France et dans une bonne santé. Je m'empresse de vous envoyer le cahier que vous sembliez désirer lorsque vous étiez ici. Je vous prie cependant de ne pas donner trop de temps à cette occupation pour ménager celui que vous devez à vos études ; que cela serve de récréation spirituelle en sorte que l'esprit reste libre pour vos autres affaires.

J'espère que vous aurez trouvé vos chers parents en bonne santé, la mienne se soutient toujours quoique je n'ai pu bouger du Séminaire toujours rempli d'ouvriers. Il n'est plus reconnaissable tant j'y ai fait des changements ; tout ce que j'ai demandé à Mr. Le Préfet est accordé, en sorte que j'aurai un jardin pour l'année prochaine. Le démolissement de plusieurs petits bâtiments commencera dans peu de jours.

Je vous prie de faire mes compliments à vos chers parents, à ma chère sœur, à vos frères et sœurs et toute la famille.

Mes chères filles vous saluent et prient pour vous. Je leur dis la messe tous les jours dans leur chapelle. Je me recommande à vos prières ainsi que mes dites filles.

J'ai l'honneur d'être avec estime et attachement.

Mon cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°23.

Malines, le 28 novembre 1810.

Mon cher neveu,

J'ai reçu avec plaisir votre lettre, mais je ne crois pas qu'il faut croire que nous sommes dans les temps de persécutions comme elle le suppose, on ne demande de nous ni notre vie ni nos biens, ni notre liberté si nous ne renonçons à quelque article de notre foi ou à quelque point des mœurs, ou de discipline universelle de l'Eglise : donc le meilleur parti qu'on puisse prendre c'est d'imiter les Saints qui se croyaient indignes de pouvoir être persécutés et se sanctifiaient par des rudes combats contre leurs vices et passions.

Voilà, mon cher neveu, nos vrais persécuteurs, et ceux qui s'imaginant avoir des persécuteurs entre les hommes n'y prennent peut être pas assez garde et sont entraînés malgré eux en soupçons, en semant téméraire et mille péchés contre la charité chrétienne. Evitez ces écueils si vous voulez avancer dans la vertu. Toutes ces appréhensions de persécutions troublent la paix du cœur et empêchent bien des actes de vertu qu'on pourrait exercer. L'Eglise est militante, comme elle a toujours été, et ses vrais enfants doivent lever avec ferveur et persévérance les mains au ciel pour en implorer des secours efficaces contre tant d'ennemis qui la combattent ; mais qu'ils aient confiance et qu'ils soient tranquilles sur son sort. Elle sera toujours triomphante, comme elle l'a toujours été, et qu'elle l'est encore. Bornez-vous, mon cher neveu, à vos devoirs et occupations de séminariste et laissez à vos supérieurs le soin des affaires publiques, je ne saurais, comment dire combien mes séminaristes sont contents et quels progrès rapides ils font dans la double carrière des vertus et de la science en suivant cette route. Le Seigneur ne demande que cela de vous dans ce moment.

Vous ne me dites rien de mon neveu Bernard auquel je m'intéresse particulièrement. Où est-il ? que fait-il ? ne vous aurais-je pas laissé prendre une couverture de livre plein de petits

cahiers de mes conférences ? Je la cherche en vain et je ne puis me consoler que par la pensée qu'elle est entre vos mains.

Le nombre de mes Séminaristes est actuellement de 71 et j'en attends encore quelques uns : puis ceux de Breda viendront vraisemblablement aussi ; ils sont au nombre de 20.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une affection toute particulière en me recommandant à vos bonnes prières.

Mon cher neveu.

Votre très humble et obéissant serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°24.

Malines, le 30 novembre 1810.

Mon cher neveu,

Je reçois dans l'instant votre lettre du 28 quelle a été réciproquement ma surprise. On vint me porter un petit paquet en demandant 18 sous pour le port ; je sentis bien qu'il contenait un livre brodé, mais ne sachant d'où cela venait, ni ce que ce pourrait être, et ayant été déjà plusieurs fois trompé par des mauvais livres, libelles et qu'on m'envoyait, j'ai refusé le paquet : j'en suis bien aux regrets, mais enfin chacun me disait que j'avais raison ; je ne croyais pas que le Livre valait 18 sous. Le Bon Dieu nous a éprouvés par ce contretemps.

J'ai trouvé la couverture du Livre avec mes petits cahiers dont je vous ai écrit. Je vois aussi que mon cher neveu Bernard est à la trappe : le Bon Dieu, j'espère l'éclairera et le dirigera à une bonne issue.

Je vous réitère tout ce que je vous ai écrit avant hier et vous prie de me rappeler au souvenir de ma chère nièce de Scheppere et de toute la famille à Gand.

J'ai l'honneur d'être avec estime et affection.

Mon très cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°25.

Malines, le 1 de l'an 1811.

Mon cher petit neveu,

Vos vœux et vos souhaits me sont bien précieux, car le sens qu'ils portent d'un bon cœur et que vous les affermissiez par des saintes prières. Eh bien vous pouvez vous rassurer de ceux de votre grand oncle pour votre sanctification. La tonsure que vous venez de recevoir vous en impose une nouvelle obligation et votre fidélité à tous les devoirs de votre état, comme je l'ai appris avec beaucoup de consolation de la bouche de Mgr. votre Evêque, m'est un sûr garant que cette sainte cérémonie redoublera votre zèle pour être intime ami de votre divin Sauveur. Votre digne Prélat ne m'a pas laissé ignorer les desseins qu'il a formés sur vous et je vous prie de le regarder comme votre bon père en Jésus Christ. Il m'a pénétré de respect et de reconnaissance et il m'a fait entrevoir que vous n'aurez rien perdu en restant dans son Diocèse.

Je suis charmé du retour de mon petit neveu Van Den Hende. J'espère qu'il sera plus content actuellement et qu'il se rendra utile à l'Eglise.

Je suis fâché de l'état de Mimie Van Crombrugghe ; enfin que la très sainte volonté de Dieu se fasse. Je suis charmé que Mr. Spitaels est rétabli encore plus qu'il songe à une retraite :

l'ayant connu quand il était jeune Religieux plein de ferveur, j'ai l'idée que les premières dispositions pourront revenir. Le Seigneur est riche en miséricorde.

Agréez, mon cher neveu, les assurances de mon sincère attachement et de l'affection particulière avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

Mon très cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°25a.

Malines, le 19 mai 1811.

Mon très cher neveu,

J'apprends avec plaisir que vous allez recevoir les S.S.Ordres et être ainsi irrévocablement consacré au Saint Ministère ; je ne puis douter ou c'est l'obéissance qui vous a fait prendre ce parti si tôt, et par conséquent je ne saurais qu'y applaudir : on suit la volonté de Dieu quand on se soumet à celle des supérieurs. Je suis bien fâché que je n'ai pas eu dix jours plutôt que Monseigneur votre Evêque conférait les S.S. Ordres mercredi. Je lui aurais présenté la supplique du vicariat pour vouloir y comprendre ceux du Séminaire. Si vous saviez qu'il y aurait encore une ordination avant les vacances, vous me feriez un sensible plaisir de m'en informer à temps.

Je suis charmé que mon neveu Van Den Hende est rentré au Séminaire, je prie le Bon Dieu qu'il le conduise dans toutes ses voies et qu'il devienne un digne prêtre de son Eglise. Je vous prie de lui dire que sa lettre m'a fait plaisir et que je l'exhorte beaucoup à persévérer.

Je désire comme vous, mon cher neveu, de pouvoir m'entretenir avec vous, et j'espère bien que les grandes vacances m'en fourniront l'occasion ; entre temps tout comme il plaira au Bon Dieu, et je tacherai toujours de satisfaire par mes lettres à ce que vous croirez à propos de me demander. Je ferai prier mes saintes filles pour le bon succès de votre ordination, je ferai de même de mon côté, mais à condition que vous ne m'oubliez pas devant le Bon Dieu.

Agréez l'assurance de mon amitié et de mon attachement sincère ; c'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'être.

Mon très cher neveu.

Votre très humble et très obéissant serviteur

J.g.Huleu.

P.S. Avez-vous reçu dans le temps le Traité De Deo etc, que je vous ai fait tenir.

Lettre n°26.

Malines, le 24 juin 1811.

Mon très cher neveu,

Il y a longtemps que je vous dois une lettre en réponse de votre dernière et pour vous témoigner la satisfaction que j'ai ressentie en apprenant votre ordination.

Vous voilà donc pour toujours attaché aux S.S. Autels que le Seigneur en soit béni et que son Eglise trouve en vous un ministre fidèle dont la parole sainte et l'exemple édifiant portent les fidèles à travailler avec zèle au salut de leur âme ! Ah ! mon cher neveu, quelle gloire pouvez-vous procurer au Seigneur, quelle consolation à son Epouse affligée, si vous vous proposez fermement de suivre les traces de ces saints Ecclésiastiques qui vous ont précédé. Avancez, mon cher neveu, avancez tous les jours un peu dans le chemin de la vertu, surtout dans l'humilité par la connaissance de vous-même et de la charité par un abandon entier de votre volonté à celle de votre divin Sauveur : je ne trouve rien de plus nécessaire et de plus avantageux, à un jeune ministre de l'Eglise surtout.

La pratique de ces solides vertus vous facilitera le renoncement à vos sentiments propres, aux penchants de la nature, aux vains désirs de tout savoir, de tout connaître, et vous contiendra dans les saillies d'un zèle trop actif ou empressé.

J'ai taché d'assister de mon côté, comme j'ai pu votre oncle Van Crombrugge, je suppose que Mr. Votre père aura fait le reste comme je lui ai écrit : ainsi j'espère qu'il a passé ce mauvais pas. Dieu veuille qu'il n'en rencontre plus, car quant à moi je ne puis plus rien. J'espère que mon neveu Van Den Hende persévère maintenant dans ses bons projets et qu'il juge bon à s'avancer pour recevoir le Diaconat.

Mes saintes filles prient toujours pour vous, je les recommande à vos dévotions. Elles sont présentement à neuf.

Les Evêques qui ont été à Savane paraissent contents de leur mission, nous pouvons espérer un rapprochement entre le chef de l'Eglise et celui de l'Empire : prions donc avec ferveur afin que la crise finisse à l'avantage de la Religion. Priez aussi particulièrement pour celui qui ne vous oublie aucun jour et qui a l'honneur d'être avec estime et attachement.

Votre très humble et dévoué serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°27.

Louvain, le 30 août 1811.

Mon très cher neveu,

J'ai très bien reçu votre lettre du 26, je suis à Louvain depuis avant hier et je pars cet après-midi pour Malines après avoir fait une retraite et arrangé les comptes du Séminaire, je me propose d'aller voir ma famille et de vous y trouver. Ce voyage n'est pas encore arrangé ; mais si rien ne l'empêche je crois vers le mi-septembre je pourrais bien l'entreprendre vers ce temps j'écrirai un mot à Mr. Votre père.

Rien n'aurait empêché que de venir à Malines avant ce temps et si je peux venir à Grammont, j'espère bien que vous viendrez y passer une partie de vos vacances.

Je vous suppose à Grammont maintenant et vous prie de saluer de ma part vos chers parents, frère et sœurs et ma chère sœur la Régine ainsi que les autres amis. Je réserve également pour le temps que nous nous verrons à Gand j'ai à vous dire, mais je suppose que les inquiétudes dont vous étiez travaillé lors de votre avant dernière lettre sont beaucoup diminuées. Elles devraient même être dissipées entièrement vu la bonne tournure que les affaires ont pris depuis.

J'ai l'honneur d'être avec estime et attachement.

Mon très cher neveu.

Votre très humble et obéissant serviteur
J.g.Huleu.

Lettre n°28.

Malines, le 24 octobre 1811.

Mon très cher neveu,

Votre lettre m'a trouvé tel que vous m'avez vu à Grammont c'est à dire d'un tel épuisement de tête avec des douleurs plus ou moins continues que je ne suis guère capable à des réflexions sérieuses. Je n'ai prêché qu'une seule fois depuis le mois d'août et ce seul sermon a été cause que j'ai dû m'abstenir de tout jusqu'à ce jour sans pouvoir donner mes cours etc. Je vous ai dit tout en arrivant à Grammont et plusieurs fois après que je ne serai capable de répondre ou satisfaire aux différentes questions que vous m'auriez proposées. Mes maux de tête ont été la cause de mon style laconique ; plus d'une fois en vous répondant mon mal s'est empiré. Cependant vous vous êtes affligé plus d'une fois que je ne vous satisfaisais pas sur rien des questions comme vous le dites dans votre lettre ; cela m'afflige moi-même parce que vous avez pris mon ton laconique pour celui dont on répond aux esprits travaillés de prévention : hélas j'étais loin de soupçonner cela de vous ; mais que je ne voulais pas entrer en lice cela est vrai et je vous en avais donné la raison. Tranquillisez-vous.

Lettre n°29.

Mechelen Den 6 dec 1811.

Mon très cher neveu,

J'ai la satisfaction de pouvoir enfin vous annoncer que je suis entièrement rétabli. Depuis trois semaines la fièvre m'a quitté et les maux de tête ont sensiblement diminué en sorte que j'en suis délivré : mais le Seigneur ne m'a accordé cette grâce que par régime que j'avais abandonné depuis à peu près trois ans, l'abstinence du gras ; la faiblesse de l'estomac avait fait juger au médecin et à mes amis que je devais laisser le maigre : cela a réussi pour un temps ; maintenant je l'ai repris sans parler au médecin, et me voilà tout rétabli. Je m'attends, mon cher neveu, à vous voir ici pour l'ordination prochaine ainsi que mon cousin Bernard ; car on nous a écrit que, conformément à l'invitation de Monseigneur notre Archevêque, les séminaristes de Gand viendront recevoir les S.S. Ordres ici. Je fais préparer en conséquence deux chambres pour vous deux ne doutant pas ou vous serez du nombre. Je vous prie d'inviter de ma part mon neveu Van Den Hende. Ce sera une grande consolation pour votre grand oncle de voir ses deux petits neveux recevoir l'imposition des mains et donner ainsi l'espoir qu'ils vont devenir des dignes ministres du Seigneur pour consoler notre Mère la sainte Eglise qui en a eu besoin si pressant. Je ne cesserai, mon cher neveu, d'adresser mes faibles prières au Très-Haut pour qu'il vous comble tous les deux de ses grâces afin que vous vous prépariez dignement à cette auguste cérémonie et que vous en remportiez tous les fruits : priez aussi pour moi afin que la grâce du Seigneur m'assiste pour préparer dignement ceux qui sont commis à mes soins, et que je profite moi-même de ce que je prêche aux autres. Mille compliments de ma part à toute la famille. Nos saintes filles de Marie, prieront particulièrement pour vous deux. J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus parfaite et la plus affectueuse espérant un mot de réponse.

Mon très cher neveu.

Votre très humble et obéissant serviteur
J.g.Huleu.

Lettre n°30.

Malines, le 21 janvier 1812.

Mon très cher neveu,

Je viens un peu tard pour vous rendre les vœux que vous me faites par votre dernière, sans doute, à l'occasion du renouvellement de l'année, ils ne sont pas cependant moins chauds moins vifs. Vous connaissez l'estime que je vous porte, il va en croissant comme votre avancement dans les S.S. Ordres ; et, j'en suis sûr, dans la vertu et la science propre à votre état. Je souhaite donc que le Seigneur vous comble de ses bénédictions et vous fasse avancer avec une sainte simplicité dans la carrière qu'il vous a ouverte. Sa sainte grâce ne connaît pas des temps difficiles, elle aide ceux qui s'y confient à ne connaître que la sainte volonté de Dieu qui, de tout temps a donné de l'Exercice à ceux qui aiment, mais qui a proportion de leur confiance filiale, entière, et courageuse a fait disparaître devant eux toute idée même de difficultés. Et pourquoi n'aurais-je pas la consolation de voir se réaliser les espérances qui m'ont animé ; je ne connais des motifs contraires. Nous habitons ici un horizon plus clair que le vôtre, nous respirons un air plus tranquille et en adorant tous les Décrets de la divine Providence nous nous jetons entre ses bras et dormons en paix.

Le temps de l'hiver n'est pas propice à mon âge et aux infirmités, mon très cher neveu, cependant je me trouve à peu près comme dans le temps dont vous parlez dans votre lettre et peu d'hivers m'ont été aussi favorables que celui ci.

Ma nièce M. Van Crombrughe m'a aussi écrit le 1^{er} de l'an : je vous prie de la remercier en mon nom de ses vœux et son souvenir, de l'exhorter à la vertu et la diligence et lui dire que son avancement dans sa double carrière ne fera qu'augmenter mon attention pour elle. J'ai l'honneur d'être avec un attachement affectueux.

Mon très cher neveu.

Votre très humble et obéissant serviteur
J.g.Huleu.

Lettre n°31.

Malines, le 9 février 1812.

Mon très cher neveu,

Vos lettres me sont toujours agréables, mais je suis désolé de voir que vous aimez mieux de vivre dans la crainte que de vous consoler par des douces espérances quoiqu'il en soit une lettre d'un laïc de Paris écrite à un laïc de Gand ne diminue en rien l'espoir que je nourris, on sait moins à Paris que dans les provinces ce dont il s'agit ; et finalement si mon espoir ne se réalisait pas j'aurai du moins joui de sa douce consolation, tandis que vous aurez vécu dans le chagrin de la crainte. Laissez au Bon Dieu le soin de ses affaires et faites avec zèle celles qu'il vous a confiées par le Saint Ministère. C'est le meilleur conseil que je puisse vous donner, mon cher neveu.

Quant à l'ordination, Messieurs vos vicaires généraux auront sans doute déjà reçu notre invitation pour envoyer leurs sujets ici pour le Sablatum Sitientes 14 mars, mais cette fois ci je ne pourrai pas vous donner le logement ; car Mgr. l'Evêque de Reremonde viendra loger au Séminaire avec son Secrétaire et son domestique ainsi les chambres que j'avais destinées à mes deux neveux seront prises et il ne m'en reste aucune à donner, mais Mr. Andries se fera une fête de vous recevoir tous deux, si vous pouvez vous séparer de vos compagnons.

Je me recommande beaucoup à vos prières. Mes saintes filles prient pour vous, ma santé s'améliore par les douleurs de la goutte que le médecin me fait venir presque toutes les nuits pendant une heure ou deux.

J'ai l'honneur d'être avec une affection particulière.

Mon très cher neveu.

Votre très humble et obéissant serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°32.

Malines, le 2 avril 1812.

Mon très cher neveu,

J'ai très bien reçu vos deux lettres et pour répondre à la première, j'ai l'honneur de vous assurer que j'ai fait les mêmes souhaits pour votre salut et bonheur pendant les S.S. jours de Pâques : quant à la seconde je puis vous assurer entièrement, car non seulement je n'ai pas tenu le lit un seul jour depuis bien des années, mais peu d'hivers m'ont été aussi propices que le dernier, comme je crois vous l'avoir encore dit ; je ne comprends donc rien au rapport que M. Le grand a fait. Certes les jours de l'ordination ont été ceux qui m'ont fait le plus souffrir de tout l'hiver, et mon neveu Van Den Hende pourra vous dire comment j'étais. Certes si mon collègue, Mr. Forgeur n'était incommodé au point qu'il ne peut écrire ou signer son nom, je serais déjà en vacance dans les villes voisines, et s'il est en état la semaine prochaine, je crois que je ne tarderai pas plus longtemps pour faire à moins que je ne fus sûr que vous arriveriez ici, ce qui me ferait certainement plaisir ; et cela n'est pas j'espère que ce sera à la Pentecôte avec votre cousin Van Den Hende. Mon plaisir sera à son comble quand je vous verrai tous deux ordonner prêtres dans la chapelle du Séminaire. J'espère que Mr. Le Président aura suivi mon conseil en demandant à Mgr. dispense dans votre âge, comme nous faisons pour les nôtres. Quant à la supplique de Mr. Le grand pour une chambre à feu c'est ma faveur qui ne s'accorde qu'à ceux entre les infirmes qui ont déjà attendu longtemps ce privilège et qui ont montré par leur conduite qu'ils le méritent. Rien ne s'accorde ici à la recommandation, j'observe rigoureusement les règles de la justice distributive. Il y a peu de chambres à feu et beaucoup sont d'une complexion très délicate. Il devra donc attendre son tour et justice lui sera faite. Avant votre lettre, et par les discours que j'ai tenus avec les M.M. Les grands j'ai connu leurs principes dont vous me parlez.

Je désire beaucoup que Van Den Hende poursuive courageusement la résolution qu'il a prise, vos exhortations y contribueront beaucoup. Saluez-le de ma part, je vous prie, et croyez-moi toujours dans les sentiments que vous me connaissez.

Votre très humble et très affectionné serviteur et oncle

J.g.Huleu.

Lettre n°33.

Malines, le 10 mai 1812.

Mon très cher neveu !

J'ai été surpris de votre empressement pour savoir s'il aurait eu ordination ici pour la Trinité ; il n'en fallait pas douter d'après la lettre que je vous avais écrite précédemment et dans laquelle j'exprimais mon désir de vous voir ordonner ici ; vous désespérez de cela parce que vous n'aviez pas encore votre dispense ; mais il y avait encore trois semaines de l'ordination. Ces dispenses tardent ordinairement deux mois entiers depuis l'envoi de la pétition jusqu'à la réception ici, ainsi vous pouvez calculer quand vous pouvez l'obtenir. Mon cousin Van Den Hende a été aussi empressé que vous il a écrit en même temps pour ce même sujet. Notre lettre à votre vicariat doit avoir croisé les vôtres si vous obtenez votre dispense, je vous propose de dire votre première messe ici à la chapelle le dimanche et j'aurai le plaisir et

la consolation de vous assister. Je fais la même proposition à mon cousin Van Den Hende, que je vous prie de saluer de ma part : si vous êtes à deux, je prierai notre cousin Lauwers d'assister à un de vous. Le midi vous dînez avec Monseigneur l'Evêque.

Je vous suppose en retraite et je prie le Seigneur de verser l'abondance de ses grâces sur mes deux petits neveux afin que j'ai la joie de les voir fleurir avant ma mort dans sa vigne et y travailler ensuite au salut de tant d'âmes qui attendent leurs secours pour se sauver.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de bienveillance, d'affection et d'estime que vous me connaissez.

Mon très cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°34.

Malines, le 21 mai 1812.

J'ai très bien reçu votre lettre par le théologien de votre Séminaire et je suis bien fâché que vous n'ayez commencé votre retraite tout de suite après ma lettre reçue. J'étais bien assuré que votre dispense serait arrivée à temps. Un de mes élèves était dans le même cas, sa dispense est arrivée aujourd'hui et sa retraite finit demain matin, tout au plus vous risquiez d'avoir fait une retraite, mais une retraite n'est jamais inutile. Au reste je suis fâché de devoir vous avertir qu'il n'y a jamais d'ordination ici au mois de septembre. Ainsi il faut attendre jusqu'à l'ordination de Noël pour être ordonné ici et c'est la même chose pour mon neveu Van Den Hende, que je vous prie de saluer de ma part.

Le temps me manque pour vous écrire plus au long, ainsi croyez-moi toujours avec les mêmes sentiments.

Votre oncle très affectionné et votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°35.

Malines, le 22 juin 1812.

Mon très cher neveu,

Je n'ai pas perdu de vue ce que vous m'avez demandé pour une des filles de votre oncle Jean. J'y ai pensé souvent, longtemps et mûrement, mais je ne vois pas de possibilité de la placer ici. Les Règles et Statuts de mes saintes filles ne permettent pas de tenir des pensionnaires, leur vie silencieuse et dure, la frugalité de leur table même ne conviendraient pas à cet enfant ; puis il n'y a pas la moindre petite place pour la loger, les cellules, qu'on avait prévues d'y construire sont différées. Finalement j'ai bien de la peine d'entretenir les 9 sœurs qui y sont, pendant ce temps ou les dentelles ne sont guère payées et ou tout est si cher, je ne pourrais donc pas me charger de cette fille ; mais je consens que ma sœur Régine emploie l'argent, qu'elle reçoit pour moi, à telles bonnes œuvres qu'elle trouve bon quand elle n'en a pas besoin pour elle, et surtout à la bonne œuvre dont vous parlez dans votre lettre. Je savais que vous auriez eu le bonheur d'être ordonné pendant les vacances, mais il ne faut pas ébruiter cette nouvelle. Mgr. de Reremonde a recommandé le secret jusqu'à ce temps. J'ai l'honneur d'être avec un vrai estime et attachement particulier.

Mon très cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°36.

Malines, le 30 juillet 1812.

Mon très cher neveu,

Je suis charmé que j'ai pu vous contenter et rendre moins malheureuse une de mes petites nièces, qu'elle prie le Seigneur pour qu'il me fasse miséricorde.

Je me réjouis vraiment de l'approche de votre ordination à la prêtrise. Ce m'aurait été une grande consolation d'assister à votre première messe ici, si vous eussiez pu être ordonné à la Pentecôte. Cela se serait passé sans bruit et sans fête ici, comme il convient pour cet acte et comme il est ordonné pour tous nos Séminaristes, je ne peux pas enfreindre cette règle; je me suis trouvé si bien en faisant ma première messe à Louvain sans qu'il y eut quelqu'un de la famille que depuis je le conseille à tous et que j'ai fait tout ce que j'ai pu pour introduire cette règle ici.

Je ne crois pas que je pourrai aller en Flandre cette année, je ne puis presque plus m'absenter ; je ferai cependant quelques petites courses à la fin d'août, mais certainement je serai ici vers le 8 septembre jour où la novice de mes filles fera sa profession ; si vous pouviez venir vers ce temps à Malines je serais bien charmé, ou quelques jours avant votre ordination pour aller d'ici à Bruxelles, peut être pourrais-je vous y accompagner.

Je ne cesse, mon très cher neveu, de vous recommander au Seigneur afin qu'il fasse de vous un prêtre selon son cœur et qu'à cette fin il vous fasse la grâce de vous bien préparer à votre ordination et de vous délivrer de tout fracas et tumulte lorsque vous commencerez à lui offrir son Saint Sacrifice. Adieu, mon très cher neveu, que le Seigneur vous comble de ses bénédictions, qu'il vous accorde la grâce d'une entière défiance de vous-même en même temps qu'il vous donne une confiance entière et illimitée en lui.

Je me recommande instamment en vos saintes prières et vous prie de me croire avec un attachement affectueux.

Mon très cher neveu.

Votre très humble et obéissant serviteur
J.g.Huleu.

Lettre n°37.

Malines, le 13 septembre 1812.

Mon cher neveu,

J'applaudis à votre résolution de faire selon le conseil que je vous avais donné et de venir dire votre première messe ici, et d'y continuer votre retraite : si vous la dites le dimanche je préviendrai mes saintes filles afin que vous la disiez dans leur chapelle et qu'elles puissent communier de votre main. Ce sera un jour de fête pour elles et pour moi.

Quant au voyage de Bruxelles, je ne crois pas que je pourrai l'entreprendre à cause de mon confessionnal le samedi, mais vous y trouverez monsieur Tubbax jeune professeur de Séminaire ici qui se présentera aussi pour la prêtrise et avec qui vous pourrez vous rendre ici. En attendant encore un mot de réponse, j'ai l'honneur d'être avec une vraie affection.

Mon cher neveu.

Votre très humble et obéissant serviteur
J.g.Huleu.

P.S. J'ai invité Mr. Votre père avec son Epouse et ses enfants pour venir passer quelques jours à Malines, est-ce que ils ne voudraient pas venir vous prendre ici après votre petite retraite ? Je n'ai reçu aucune réponse à ma lettre écrite depuis 15 jours à ce que je crois je ne cesse de prier et faire prier pour vous.

Lettre n°38.

Malines, le 21 octobre 1812.

Mon très cher neveu,

Non seulement la rentrée du Séminaire a mis obstacle aux vœux de nous chers parents et aux vôtres de venir assister à la fête de félicitations pour votre prêtrise mais elle m'a encore ôté le loisir de répondre à votre obligeante lettre pour témoigner ma juste reconnaissance pour l'invitation. C'étaient vraiment des jours d'embarras, le nombre des élèves passant déjà le cent et tous étant entrés presque au même jour.

Je vous suppose toujours à Gand et je vous prie de me faire connaître votre promotion aussitôt qu'elle aura lieu. Préparez-vous à la charge d'âmes par des ferventes prières, car cet art des arts n'est enseigné que par le Saint-Esprit : un coeur humble et docile, une grande défiance de tous les avantages d'esprit et de bonté de coeur que nous pourrions déjà avoir reçu, avec une ferme confiance dans l'assistance de la grâce, sont les dispositions nécessaires pour avoir cet Esprit divin pour maître : il vous apprendra qu'il ne faut envisager que la gloire de Dieu et le salut des âmes qui vous seront confiées, qu'il ne faut jamais se rebuter des obstacles qu'on rencontre et qu'il faut toujours être le premier à faire ce qu'on enseigne aux autres.

Ma santé est encore comme vous l'avez trouvée ici et j'espère qu'il en est de même de la vôtre ; je prie tous les jours pour vous et je vous demande aussi une petite place sur votre patène.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de la haute considération et de la plus sincère affection.

Mon très cher neveu.

Votre très humble serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°39.

Malines, le 26 octobre 1812.

Mon très cher neveu,

Je prends trop d'intérêt à tout ce qui vous regarde pour avoir été indifférent à votre nouveau sort, qui en vous éloignant de moi et de toute notre famille vous met à même de soigner une précieuse portion du troupeau de notre divin Sauveur.

J'aurai certainement déjà répondu à votre première lettre sans date, si la retraite de tout le Séminaire et l'ordination qui a suivi ne m'auraient ôté tout loisir. Je vous félicite de ce nouvel emploi qui doit vous être autant plus cher qu'il n'a rien d'attrayant pour la nature.

Mr. Le Président du Séminaire de Gand m'a dit qu'au moyen d'un petit dictionnaire que Mr. Votre curé a fait, vous pourrez en fort peu de temps comprendre le jargon de Mouscron, et puisque vous me dites qu'il y a de la Religion dans cet endroit, j'espère qu'avec la grâce de Dieu vous la ferez fleurir d'avantage, mais surtout je vous recommande la jeunesse, fait aimer Jésus Christ, devenu enfant pour nous par les enfants : Saint François Xavier a réussi de faire revenir les adultes à la foi et à la piété par l'exemple de leurs enfants ; leur docilité, leur obéissance, leur modestie, leur piété, leur diligence au travail etc charmaient les parents et leur faisait chérir et pratiquer une religion qui produisait tant de bien dans leur ménage.

Mr. Andries, qui vous salue, connaît un des principaux habitants de Mouscron, c'est un chapelier avec qui il fait des affaires, monsieur son fils y doit venir aux premiers jours si vous avez à m'écrire vous pourrez lui confier votre lettre, marquez-moi si vous restez chez Mr. Le curé.

J'ai l'honneur d'être avec estime et affection.

Mon très cher neveu.

Votre très humble et obéissant serviteur

J.g.Huleu.

Lettre n°40.

Malines, le 26 avril 1813.

J'ai, mon cher neveu, très bien reçu hier votre lettre du 22 et je vous ai souhaité la double paix que notre Seigneur J.C. souhaitait à ses disciples selon l'Évangile que nous lisons ce jour là. Paix de l'Esprit et paix du cœur, nous en avons grand besoin dans ces temps malheureux où on voit tout en noir ici comme chez vous. Et comment serait-il possible de voir autrement quand on considère l'état des affaires tant pour le spirituel que pour le civil et qu'en outre une multitude égarée regarde ce noir comme s'il était blanc et ne laisse pas de le désirer. Il faut donc s'établir dans la double paix en soumettant l'esprit à tout ce que la divine Providence a déjà réglé et décrété et bornant nos désirs à tout ce qui sera de son bon plaisir divin.

Je ne vous ai écrit depuis longtemps, mon cher neveu, parce que je ne savais quoi vous écrire, maintenant que j'ai une grande nouvelle à vous communiquer je m'empresse de répondre de suite à votre lettre.

Mr. De La Brue, premier Vicaire général de Monseigneur notre Archevêque est nommé par l'empereur le 14 d'avril à l'Évêché de Gand. Je savais qu'il était sur le point d'être nommé Evêque, mais je m'attendais pas qu'il le fut pour Gand.

Certes quand Mgr. de Broglie devait avoir un Successeur, il ne pouvait avoir un plus digne que Mr. De La Brue, étant lié d'amitié avec lui je le connais à fond. C'est un élève du Séminaire de Saint Sulpice et il conserve tout l'esprit de ce vénérable institut ; c'est un des plus dignes Ecclésiastiques que je connaisse et je peux vous prédire d'avance qu'il aura une prédilection particulière pour vous, si les difficultés ecclésiastiques s'aplanissent et qu'il puisse canoniquement exercer son ministère ; c'est alors que je pourrai vous faire connaître et vous recommander à sa bienveillance ; son quartier est près d'ici au Séminaire, il m'avait promis de le venir occuper depuis trois mois.

Adieu, mon très cher neveu : pax Dei quae exuperat omnem sensum custodiat corda vestra et intelligentias vestras. Souvenez-vous de ce que je dis dans le commencement de cette lettre, car quicumque hans regulam secuti fuerint, pax super illos et super Israel dei.

Je vous salue de tout mon cœur.

Votre très humble serviteur et affectionné oncle

J.g.Huleu.

Lettre n°41.

Malines, le 25 juillet 1813.

Mon très cher neveu,

C'est quand tout espoir paraît évanoui qu'un chrétien doit exercer d'avantage sa confiance : non mon espoir n'est pas ébranlé et ne l'a pas été encore ; je ne serais pas surpris si bientôt nous entendions des bonnes nouvelles. On vous a exagéré les mauvaises. Il paraît que le calme a succédé à la tempête. Il est faux que le Sénat s'assemble. Nous ne connaissons que trois Evêques arrêtés. Tous les Pères du concile restent à Paris et les négociations se poursuivent.

Si vous avez vraiment confiance en moi, tenez-vous tranquille, ne croyez pas ceux qui ne font que lamenter la perte de la Religion, comme si elle y serait déjà. Au contraire croyez en Dieu, en Jésus Christ, en la protection de la très sainte Vierge Patronne de l'Empire, priez beaucoup et parlez peu. Tenez-vous fermement au mot de l'abbé Rance qui finit votre retraite et vous sortirez glorieux de cette lutte que je vois dans votre âme. Oh ! que mes filles sont heureuses qui n'ont eu aucune part ni aux bonnes ni aux mauvaises nouvelles qu'on a débitées ici, mais qui dans le calme le plus doux font chaque jour les progrès dans la vertu, ne sachant rien de ce qui ne les regarde pas et priant avec ferveur pour le bon succès du concile. Je les ferai aussi prier pour vous et je me recommande avec elles à vos dévotions.

J'ai l'honneur d'être avec estime et affection.

Mon très cher neveu.

Votre très humble et très obéissant

J.g.Huleu.

Lettre n°42.

Malines, le 4 janvier 1813.

Mon très cher neveu,

Je vous remercie bien sincèrement des vœux que vous faites pour moi pour l'année que nous commençons et des prières que vous adressez au ciel pour mon salut ; j'ai l'honneur de vous faire les mêmes souhaits et de vous assurer que vous êtes toujours sur ma patène quand j'ai le bonheur de monter à l'autel, ce qui est actuellement journalier, grâce au Seigneur, ma santé étant considérablement améliorée.

J'espère fermement, mon très cher neveu, que les affaires de l'Eglise prendront bientôt une meilleure tournure et que les affaires de l'Etat se pacifieront. Les événements singuliers que nous commençons à apprendre semblent l'indiquer. Encore un peu de patience et un redoublement des prières amèneront la double paix.

La nouvelle de la mort de mon cher petit neveu Bernard m'a frappé un peu dans le premier moment, mais considérant la bonne cause pour laquelle il a souffert et l'esprit de pénitence qui l'aura accompagné, j'ai cru le voir au Paradis priant pour nous. Cependant nous avons fait un service solennel ici pour lui auquel tous le Séminaire a assisté.

Depuis que j'ai lu quelques brochures sur vos affaires de Gand je suis convaincu que non seulement pour la pratique ce que j'avais toujours soutenu, mais même pour la spéculation la vérité était de votre côté : au reste entre nous deux soit dit vexatio dat intellectum. J'ai été dans le cas de refuser au gouvernement de prendre part dans ces contestations ; ce qu'on exigeait me paraissait illicite ; mon collègue était de mon sentiment après bien des instances et des allégations des usages de France nous avons persisté dans le refus. Nous ne doutons pas ou on allait demander notre démission, mais Mgr. De Prat a interposé sa puissante protection et l'affaire est restée là. Elle regardait aussi un Diocèse étranger. Je vous dirai le tout quand il en sera temps.

J'ai l'honneur d'être avec une affection particulière.

Mon très cher neveu.

Votre très humble et obéissant serviteur

J.g.Huleu.

